

*Initiatives parlementaires*

Cette partie de la Planification de l'emploi, notamment l'intégration professionnelle et la réintégration professionnelle, a donné de bons résultats. Elle a remporté du succès dans ma région. Je pense que le programme est positif, mais je pense également que les gens qui en ont fait un succès dans ma région ont accompli un très bon travail. Ils ont connu des taux de succès d'environ 90 p. 100 dans le placement de ce qu'on appelle les clients ordinaires et de quelque 75 p. 100 dans la formation de bénéficiaires de l'aide sociale, ou BAS selon le sigle utilisé à Emploi et Immigration Canada.

J'estime que c'est passablement bon. Lorsqu'on trouve des emplois à trois personnes sur quatre, compte tenu surtout du chômage qu'il y a dans la circonscription que je représente, on peut dire que ces programmes ont remporté du succès. Je profite donc de l'occasion pour le mentionner et pour féliciter ceux qui ont mené le programme à bien dans ma circonscription.

[Français]

Mais je ne voudrais certainement pas qu'on adopte une motion qui forcerait les conseils d'éducation que je viens d'énumérer à embaucher eux-mêmes ceux qu'ils ont formés, car, bien sûr, on verrait rapidement la fin des programmes, madame la Présidente, parce que les conseils d'éducation respectifs, bien sûr, ne participeraient plus s'ils étaient pris à conserver ou à garder ou à embaucher chaque personne qu'ils ont ainsi formée.

Alors, j'aimerais dire à mon collègue d'Essex—Windsor qu'il y a sans doute des éléments de son idée qui sont bons, mais il y a des problèmes avec la façon dont sa motion est formulée et j'en ai énumérés quelques-uns devant la Chambre. Si d'autres parlementaires participent au débat et décrivent ce qui se passe dans leur propre circonscription, il y a sans doute peut-être d'autres failles semblables également avec la motion en question.

Le sujet même devrait peut-être être exploré par exemple, et si le député était prêt à retirer sa motion et à référer le dossier à un comité parlementaire pour qu'on puisse étudier toute cette problématique que nous a énumérée le secrétaire parlementaire, lorsqu'il nous disait que par exemple certaines industries préfèrent, plutôt que de former leurs propres employés, aller puiser parmi les plus petits employeurs qui ne sont pas capables de payer des salaires aussi bons. C'est un problème qui arrive assez fréquemment dans l'industrie.

[Traduction]

Madame la Présidente, nous devrions aussi examiner la question des rapports actuels entre l'ancienneté et la structure des salaires dans certaines industries. Au cas où nous étudierions la question, je soumetts ce problème à votre attention pour que nous nous penchions aussi sur le fait que, dans certaines industries, les stagiaires et les apprentis, en particulier, sont beaucoup moins bien payés que les concierges, par exemple.

Voici un cas concret. Si vous êtes concierge dans une usine et si vous voulez recevoir une formation pour devenir, disons, machiniste ou ouvrier qualifié, vous devez souvent accepter une baisse de salaire pour devenir apprenti. C'est un gros problème que nous devrions étudier, si nous décidons de retirer cette motion et de renvoyer la question à un comité.

J'ai mentionné quelques problèmes qui nécessitent un examen plus approfondi, mais je pense que dans sa forme actuelle, la motion crée peut-être plus de problèmes qu'elle n'offre de solutions.

[Français]

**L'hon. John Bosley (Don Valley—Ouest):** Madame la Présidente, un jour historique. Un de mes collègues, notre ami, le député de Burlington a cité positivement le *Toronto Star*. Un autre de mes collègues, un membre fondateur du *rat pack* a félicité le gouvernement. Un jour mémorable, madame la Présidente.

**Mme le vice-président:** Je suis tout à fait d'accord avec l'honorable député. C'est la Journée internationale de la femme.

[Traduction]

**L'hon. John Bosley (Don Valley—Ouest):** Madame la Présidente, je suis heureux d'intervenir dans le débat sur la motion. J'ai connu les mêmes difficultés que mon vis-à-vis de Glengarry—Prescott—Russell en lisant la motion. J'ai donc écouté le député d'Essex—Windsor—un ami de collègue—avec intérêt et attention, car il dit souvent des choses utiles, comme il l'a fait aujourd'hui.

Le problème, c'est que j'approuve environ les deux tiers de ce qu'il a dit ne concernant pas la motion à l'étude, mais malheureusement, je dois dire que je ne souscris pas à ce qu'il a dit se rapportant à la motion. C'est pourquoi j'interviens.